



Population légale 2010 Guadeloupe

Au premier janvier 2010, 403 355 personnes habitent en Guadeloupe. Ce chiffre place l'île légèrement devant la Martinique et ses 394 173 habitants mais loin devant la Guyane qui n'en compte que 229 040. Par ailleurs, la densité de population y est plus faible qu'en Martinique, 247 habitants par km² contre 350 habitants par km², mais largement plus élevée qu'en Guyane dont la densité est inférieure à trois habitants par km².

Une hausse de la population limitée par l'émigration

Depuis 1999, année du dernier recensement général de la population, la population guadeloupéenne a augmenté de 16 789 habitants. Cette hausse correspond à une augmentation annuelle moyenne de 0,4 % par an, inférieure à celle observée en métropole (0,7 %) sur la même période. Cette faiblesse relative est due à une baisse importante et régulière de la natalité depuis plus de trente ans et à une émigration importante pour le travail et les études, essentiellement à destination de l'Île-de-France.

Des zones touristiques en plein essor démographique

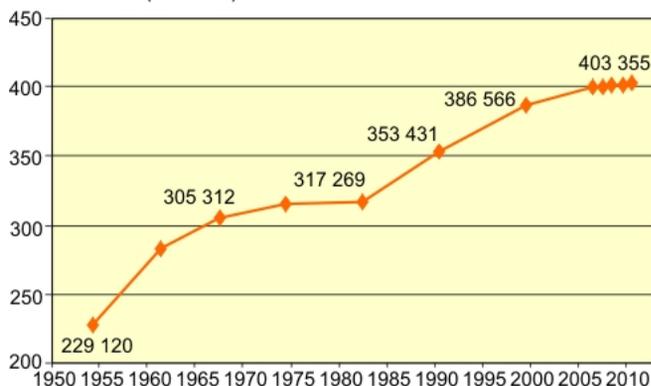
En Guadeloupe, les dynamiques de population sont très différentes d'une commune à une autre. Dans la partie « continentale » de l'île, les populations des communes situées au sud de la Grande-Terre, très touristiques, ont augmenté considérablement de 1999 à 2010. Ainsi, la population de Saint-François a augmenté de 39 % en onze ans. Par ailleurs, les communes situées au nord-est

Population des 32 communes de Guadeloupe en 2010

Commune	Population Municipale 2010	Population Municipale 1999	Évolution annuelle moyenne de la population (en %) 1999-2010
Les Abymes	58 534	63 054	-0,67%
Anse-Bertrand	4 775	5 023	-0,46%
Baie-Mahault	30 251	23 389	+2,37%
Baillif	5 214	5 837	-1,02%
Basse-Terre	11 915	12 410	-0,37%
Bouillante	7 545	7 336	+0,26%
Capesterre-B-Eau	19 321	19 568	-0,12%
Capesterre-de-M-G	3 381	3 559	-0,47%
Gourbeyre	7 949	7 642	+0,36%
La Désirade	1 579	1 620	-0,23%
Deshaies	4 431	4 039	+0,85%
Grand-Bourg	5 530	5 934	-0,64%
Le Gosier	26 311	25 360	+0,34%
Goyave	8 065	5 060	+4,33%
Lamentin	15 913	13 434	+1,55%
Morne-à-L'Eau	16 725	17 154	-0,23%
Le Moule	22 381	20 827	+0,66%
Petit-Bourg	23 199	20 528	+1,12%
Petit-Canal	8 038	7 752	+0,33%
Pointe-à-Pitre	16 427	20 948	-2,19%
Pointe-Noire	7 006	7 689	-0,84%
Port-Louis	5 440	5 580	-0,23%
Saint-Claude	10 467	10 237	+0,20%
Saint-François	14 797	10 659	+3,03%
Saint-Louis	2 650	2 995	-1,11%
Sainte-Anne	24 192	20 410	+1,56%
Sainte-Rose	20 155	17 574	+1,25%
Terre-de-Bas	1 095	1 269	-1,33%
Terre-de-Haut	1 787	1 729	+0,30%
Trois-Rivières	8 755	8 738	+0,02%
Vieux-Fort	1 824	1 601	+1,19%
Vieux-Habitants	7 703	7 611	+0,11%
Ensemble	403 355	386 566	+0,39%
Saint-Martin	36 979	29 078	+2,21%
Saint-Barthélemy	8 938	6 852	+2,45%

Population de la Guadeloupe aux recensements

Unité : nombre (en millier)



Source : Insee, Recensements de la population

Source : Insee, Recensements de la population



Recensement général de la population

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est annuel. Une nouvelle méthode de recensement remplace le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans. Le recensement général de la population de 1999 aura été le dernier recensement concernant toute la population en même temps.

de la Basse-Terre : Lamentin (+ 18,5 %), Baie-Mahault (+ 29,3 %), Petit-Bourg (+ 13 %) et Goyave (+ 59,4 %) connaissent un réajustement de leur population au détriment de communes situées dans la partie sud-ouest de la Grande-Terre comme : Pointe-à-Pitre (- 21,6 %) ou les Abymes (- 7 %). Dans le sud de la Basse-Terre, la capitale administrative éponyme a connu une légère baisse de sa population depuis 1999.

Marie-Galante, Terre-de-Bas et la Désirade, des dépendances de moins en moins peuplées

En dehors de Terre-de-Haut dont la population a légèrement augmenté depuis 1999 (+ 3,4 %), toutes les « dépendances » se sont dépeuplées sur cette période. Ainsi, la population de Marie-Galante a baissé de près de 1 000 habitants (- 7,4 %) quand celles de la Désirade et de Terre-de-Bas ont connu des baisses de 2,5 % et de 13,7 %.

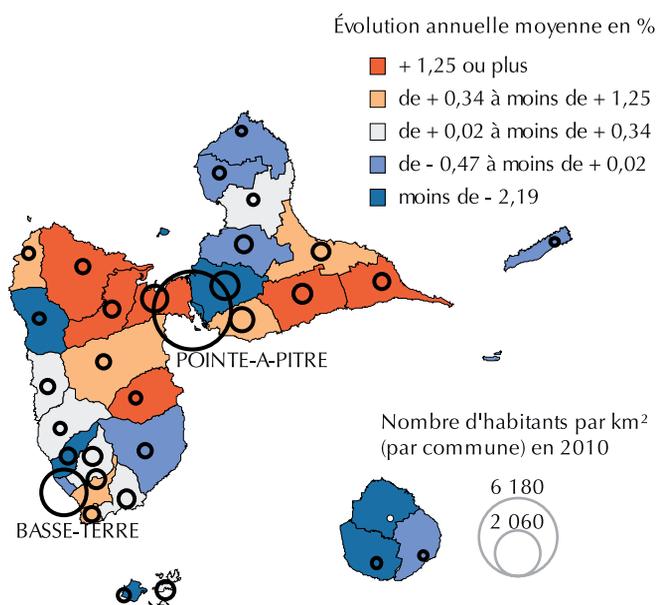
Dans les collectivités d'outre-mer, la population augmente

Les populations de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ont considérablement augmenté depuis 1999 (+ 30,4 % et + 27,2 %). En terme d'évolution annuelle moyenne, les taux observés à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin, de 1999 à 2006 ont été bien plus soutenus que de 2006 à 2010 (respectivement + 2,7 % et + 2,8 % contre + 2 % et 1,2 %).

Nicolas PRUD'HOMME
Pierre-Éric TREYENS

Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont depuis le 15 juillet 2007 des collectivités d'outre-mer. Avant cette date, elles étaient parties intégrantes du département d'outre-mer de la Guadeloupe. Les populations de ces deux collectivités seront présentées séparément de celle de la population guadeloupéenne.

Variation annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2010 et densité de population 2010



Les populations légales

Établies dorénavant chaque année pour toutes les circonscriptions administratives françaises, elles sont prises en compte pour l'application de dispositions législatives, réglementaires et financières relatives à l'organisation des communes et à la vie quotidienne de celles-ci. Elles sont publiées dans un décret paru au Journal Officiel fin décembre. Elles prennent effet au 1er janvier suivant. Elles se réfèrent au 1er janvier n-3 et se substituent à celles publiées précédemment.

Définitions

Le terme générique de « populations légales » comprend pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale, qui est la somme des deux précédentes.

La population municipale est celle qui est utilisée à des fins statistiques. Elle comprend :

- Les personnes ayant leur résidence habituelle, dans un logement, une communauté ou une habitation mobile, sur le territoire de la commune;
- Les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune;
- Les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont gardé une attache sur le territoire de la commune.

Pour en savoir plus, consulter www.insee.fr Rubrique « définitions et méthodes »